

« Petites Villes de Demain » : Selles-sur-Cher

Redynamisation de centre-bourg et projet de territoire

LES PETITES VILLES DE DEMAIN

La commune de Selles-sur-Cher a été retenue dans le cadre du programme **Petites Villes de Demain**.

Ce programme invite les communes à s'engager dans une **démarche de projet d'ensemble pour la revitalisation de leur centre et plus largement de leur territoire**.

La démarche de revitalisation des territoires et notamment des petites villes, procède d'une vision transversale des politiques publiques en faveur de l'attractivité des territoires et de la valorisation des potentiels de ceux-ci. Les sujets sont nombreux et permettent de questionner le projet de territoire de la Petite Ville sélectionnée :

Quel visage demain ? Quels attraits ? Quelle offre en logements ? Quelle offre de services, équipements, emplois ? Quelles mobilités ? Quel cadre de vie offrir ?

L'ATELIER PLAN-GUIDE

Afin d'enclencher la démarche Petite Ville de Demain et de s'inscrire dans une vision d'ensemble des leviers possibles du projet de revitalisation, le CAUE de Loir-et-Cher a proposé à la commune de Selles-sur-Cher, en accord avec la Préfecture du Loir-et-Cher et l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) **d'animer un atelier plan-guide d'une journée** afin d'élaborer une **feuille de route commune et collective**. Ce plan-guide sera l'occasion de travailler plus spécifiquement sur le fonctionnement, les usages et la matérialité de la **place Charles de Gaulle**, un espace important du centre-ville

L'atelier plan-guide de Selles-sur-Cher aura donc une double portée :

- Poursuivre la démarche de valorisation du centre-ville autour d'une place structurante qui concentre les problématiques de redynamisation ;
- Repenser les circulations et la pratique des espaces publics à partir de la place Charles de Gaulle.

LE PLAN-GUIDE

Le plan-guide est un document vivant, qui sert à la fois de **fil conducteur à la démarche de revitalisation**, mais également de **réceptacle des actions entreprises**, comme une stratégie de projet vivante, matérialisée dans un plan. Le plan-guide s'est élaboré en deux étapes :

- une première étape de diagnostic et d'enjeux conduisant à la **synthèse des atouts/faiblesses de la collectivité et à l'assemblage de tous les projets** envisagés par la collectivité sur cet axe,
- une deuxième étape consistant à **mettre en musique tous les projets et à construire une stratégie de revitalisation fondée sur des axes prioritaires**.

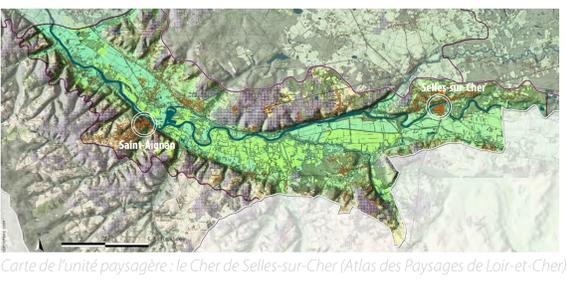
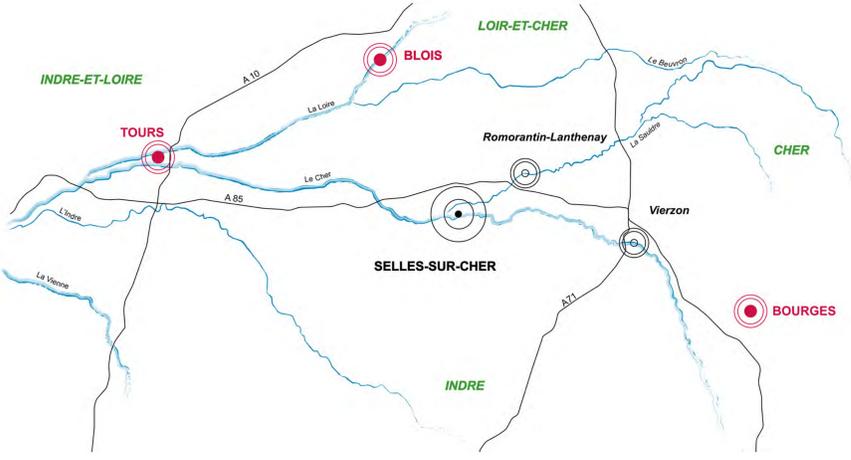


Les ateliers forum, diagnostic en marchant et groupes de réflexion dans le cadre de l'accompagnement du programme Petites Villes de Demain

LES ATTENTES : HABITANTS, ÉLUS, ACTEURS LOCAUX

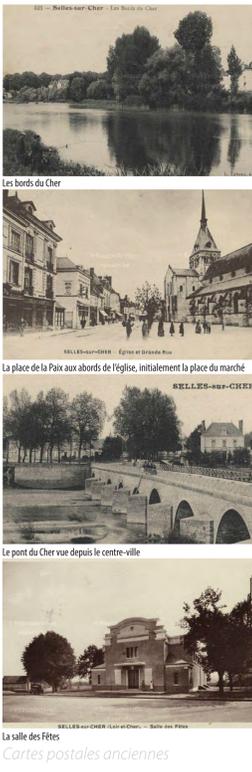
- > Valoriser le centre-ville en s'appuyant sur son identité autour du Cher et son histoire
- > Conforter l'animation et la convivialité autour de la place Charles de Gaulle et de l'axe commerçant
- > Améliorer le cadre de vie des habitants : mettre en confort les déplacements et amener du végétal en plein cœur de ville

CONTEXTE TERRITORIAL, PAYSAGER ET URBAIN SINGULARTIÉS ET IDENTITÉS



LE PAYSAGE

La commune de Selles-sur-Cher est implantée de part et d'autre du **Cher**, au sud du département du Loir-et-Cher et aux portes de l'Indre. La **plaine alluviale** au sein de laquelle la collectivité est située, est **encerclée au nord par le plateau et au sud par des collines**, points culminants de la ville. Son territoire se compose de vastes zones agricoles et d'espaces naturels protégés, **écrins de biodiversité**.



Cartes postales anciennes



Croquis topographique de 1940

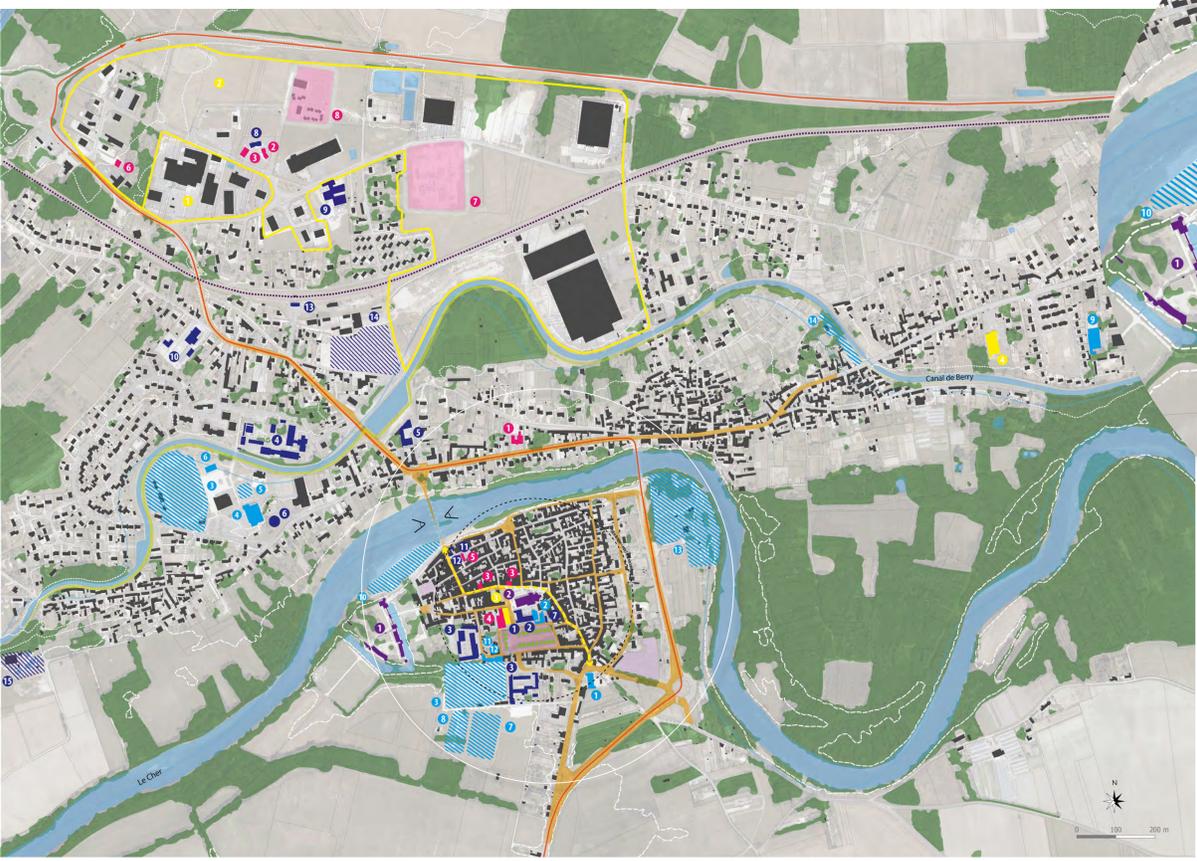
LE PATRIMOINE

L'origine de Selles-sur-Cher remonte au VI^e siècle avec l'arrivée de Saint Eusice, fondateur du premier monastère. C'est sur son tombeau que sera construite la première église avec la bénédiction du roi Childebert. Ruinée par des invasions successives, une nouvelle église est construite au XII^e siècle, puis reconstruite entre le XVII^e et le XIX^e siècle. **L'ancienne abbaye** constitue encore aujourd'hui avec **l'église Notre-Dame la Blanche** un **ensemble religieux identitaire au sein du paysage urbain**. L'actuelle **place Charles de Gaulle**, ancien **Champ de Foire** était d'ailleurs à l'origine l'emplacement du **jardin-potager** attaché à l'abbaye. Imaginée ensuite comme un **mail piéton**, elle structure toujours le centre-ville de la commune.

Les **fortifications du Moyen-Âge** ont également marqué le développement de Selles-sur-Cher. Elles disparaissent au XIX^e siècle mais leur tracé demeure encore lisible dans la composition urbaine de la ville.

Le **canal du Berry**, longeant le Cher en partie nord, est réalisé au XIX^e siècle. Il amène une extension de la ville vers l'ouest et constitue aujourd'hui un espace de loisirs remarquable.

ÉTAT DES LIEUX ET RÉPARTITION DES ÉQUIPEMENTS



LE SOCLE NATUREL

- la vallée du Loir
- massif boisé du coteau, bosquets, haies arborées
- alignement d'arbres
- courbes de niveau
- points de vue

FONCTIONNEMENT

- ligne de chemin de fer
- routes départementales majeures
- artères majeures
- circuit cœur de France à vélo
- espaces publics de stationnement

LES COMMERCES ET ÉQUIPEMENTS

- artère commerçante accueillant de nombreuses enseignes de proximité
- secteur d'activité (commercial, artisanat, industrie)
- autre commerce (restaurant, garage, supermarché, etc.)
- service de santé (pharmacie, médecin, professions paramédicales, etc.)
- service d'hébergement des personnes âgées
- équipement sportif/ culturel/ loisir
- zone d'équipement sportif/ culturel/ loisir
- équipement service public/ scolaire
- zone d'équipement service public/ scolaire
- patrimoine architectural

ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX

- le château
- église Notre-Dame-la-Blanche

EQUIPEMENTS SCOLAIRES ET DE SERVICES PUBLICS

- hôtel de ville
- poste
- groupe scolaire
- collège
- halte garderie
- pôle jeunesse
- France service
- projet France service
- gendarmerie nationale
- ateliers municipaux
- office de tourisme
- pays de la Vallée-du-Cher
- gare
- cimetière
- station d'épuration

EQUIPEMENTS SPORTIFS, CULTURELS, DE LOISIRS

- salle des fêtes
- salle de loisir
- stades
- gymnase
- tennis
- city stade
- terrain de foot
- tir à l'arc
- multisport
- parcours santé, plage
- médiathèque
- cinéma
- camping
- aire de camping-car

EQUIPEMENTS DE SANTÉ

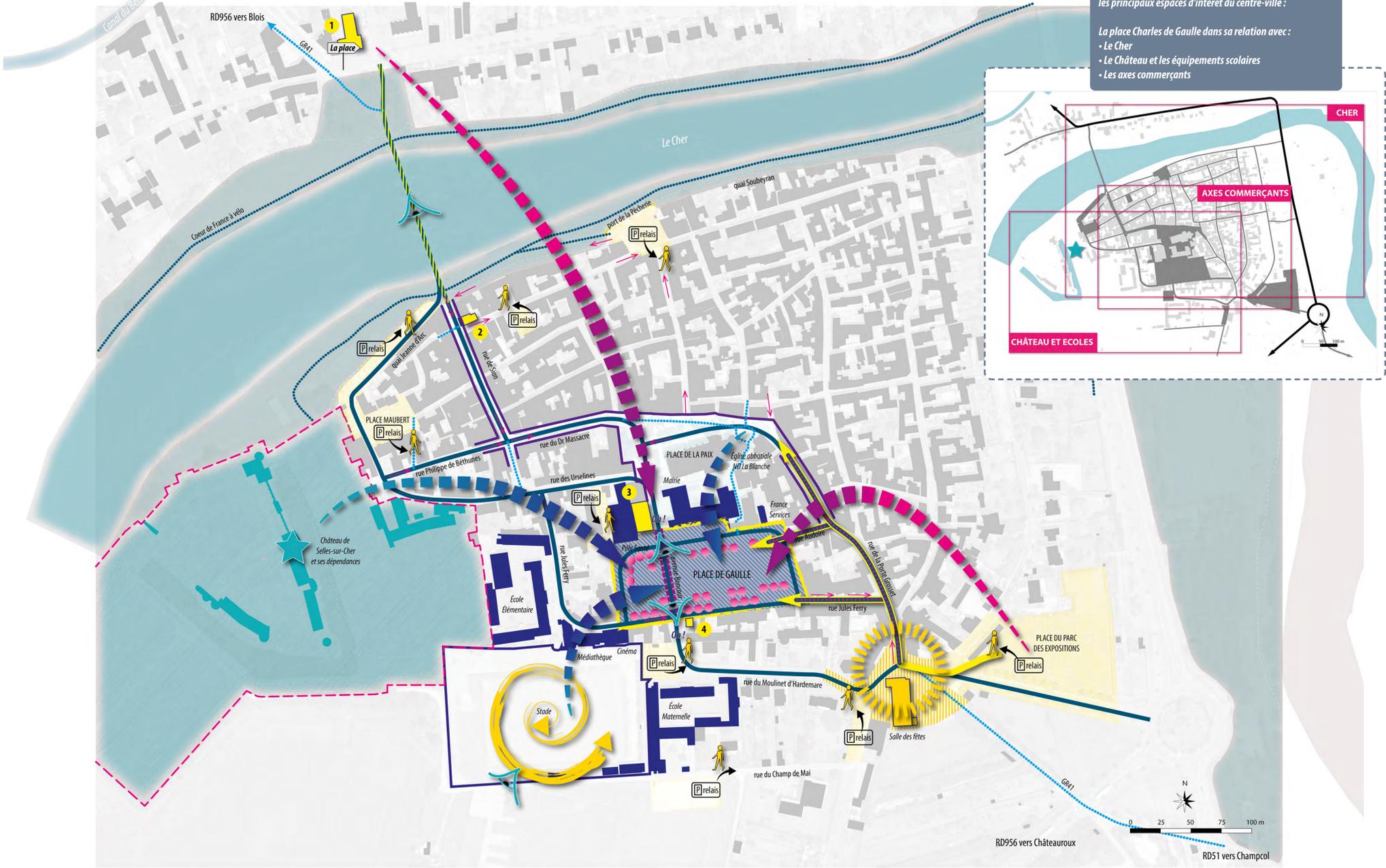
- centre de secours
- pôle médical
- pharmacies
- future maison de santé
- cabinet médical
- vétérinaire
- EHPAD
- résidence senior privée

LE DIAGNOSTIC

ATOUS, FAIBLESSES, ET OPPORTUNITÉS

La phase de diagnostic s'est focalisée sur 3 secteurs, visant à interroger les relations de la place Charles de Gaulle avec les principaux espaces d'intérêt du centre-ville :

- La place Charles de Gaulle dans sa relation avec :
 - Le Cher
 - Le Château et les équipements scolaires
 - Les axes commerçants



UNE PLACE PATRIMONIALE AUX PROPORTIONS SURPRENANTES, MAIS À VOCATION PRINCIPALE DE PARKING

<p>LES ATOUS Une place monumentale lovée dans le centre-ville</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ancien jardin de l'abbaye transformé en place, un lieu aux belles proportions, véritable espace de respiration au cœur d'un centre-ville à la trame urbaine intense sillonnée par de nombreuses ruelles à l'aspect minéral • Une place cachée se découvrant avec un effet de surprise au débouché des rues Jules Ferry, du Moulinet ou de l'avenue Boncour • Une mise en scène des perspectives sur la mairie et l'école Jules Ferry suite au percement de l'avenue Boncour au XIXe siècle 	<p>LES FAIBLESSES Un espace public minéral et monofonctionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un front bâti plus ou moins qualitatif ceinturant la place : des édifices remarquables comme la mairie et la maison du notaire, un bâti modeste plus ou moins bien valorisé et des logements vacants rue Jules Ferry • Un traitement très routier, un espace imperméable, à la fonction unique de parc de stationnement et d'accueil du marché hebdomadaire • Un double alignement de platanes, aujourd'hui réduit à quelques sujets suite aux abattages nécessités par le mauvais état sanitaire des arbres depuis les années 1980 : un îlot de chaleur non négligeable lors des fortes canicules, amplifié par les revêtements sombres et bitumés de la place 	<p>LES OPPORTUNITÉS Un espace grandiose à réinventer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une unité de lieu, vaste et harmonieuse se prêtant à une reconfiguration d'ensemble, notamment grâce à une optimisation des places de stationnement, des circulations, une végétalisation et un changement des revêtements, tout en gardant les possibilités d'accueillir le grand marché du jeudi et ses 120 exposants
---	--	---

UN ESPACE CENTRAL ET DE GRAND POTENTIEL POUR FAVORISER LA VITALITÉ DU CENTRE-VILLE

<p>LES ATOUS Un position stratégique en plein cœur de la ville</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un patrimoine bâti, naturel et paysager remarquable : le château, le Cher et ses berges, le Canal • Une place accueillant un marché de 120 exposants tout les jeudis : une institution à Selles-sur-Cher • Une place au cœur de la ville à proximité immédiate et relativement bien reliée aux rues et places commerçantes, au château, et aux écoles par une trame viaire dense • Des équipements majeurs rayonnants autour et à proximité de la place : mairie, salles associatives, maison France Services, écoles maternelle et primaire, médiathèque, cinéma, maison médicale en cours d'aménagement 	<p>LES FAIBLESSES Un carrefour... où on ne s'arrête pas !</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une place où de nombreux usagers sont appelés à se croiser et à se rencontrer, mais où l'on ne fait que passer s'en en profiter de par l'absence de lieux où jouer après l'école, prendre un verre après la séance de cinéma, prendre son goûter après avoir choisi ses livres à la médiathèque, se reposer à l'ombre sur le chemin du Cher à Vélo ou du GR41 • Des équipements peu visibles depuis la place et une absence de commerces, de cafés ou de restaurants qui sont reportés sur l'artère commerçante et la place de la Paix • Une place coupée par l'axe routier de l'avenue Boncour, perturbant les déplacements piétonniers 	<p>LES OPPORTUNITÉS La place Charles de Gaulle, the place to be ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un nouveau visage à offrir à la place Charles de Gaulle pour susciter de nouvelles vocations, donner envie de rester, contempler, respirer, discuter, etc. • De nouvelles aménités propres à développer pour valoriser le cadre de vie des habitants et doper la fréquentation touristique à l'échelle de la ville et par répercussion, à l'échelle de la place : <ol style="list-style-type: none"> 1 et 2/ Un déménagement de l'office du tourisme, quid de l'actuel lieu d'accueil ? 3/ Installation d'un nouveau commerce : la maison du fromage 4/ Un bien sans maître pour un nouveau commerce ?
--	---	--

UNE PLACE À RECONNECTER À SON ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT, DES MOBILITÉS DOUCES À ENCOURAGER

<p>LES ATOUS Une place proche de toute commodité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Cher et ses berges aménagées avec le passage de Cœur de France à vélo • La rue de Sion et la place de la Paix, des lieux dynamiques offrant une diversité commerciale, des espaces agréables à fréquenter et à parcourir grâce à des aménagements récents apaisés de l'espace public • La salle des fêtes • Le château de Selles-sur-Cher 	<p>LES FAIBLESSES Des atouts touristiques peu lisibles, une animation locale fragile</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un axe de développement touristique du château (propriété privée) non relié au territoire • Un bâti dégradé et des commerces vacants, avec une tendance de transformation des locaux et des rez-de-chaussées en gîtes qui portent quelquefois atteinte à la qualité des façades commerciales • Des connexions plus difficiles avec la vallée du Cher qui ne se laisse pas percevoir depuis la place, de même depuis la rue de la Porte Grosset et l'esplanade de la salle des fêtes • Un plan de circulation compliqué et peu lisible à l'échelle du centre-ville pour les automobilistes de passage : de nombreux sens uniques, une signalétique peu lisible, un manque de repère général avec une vallée du Cher et un château discret, un sujet sensible pour les habitants et commerçants • Des rues étroites avec des trottoirs peu praticables qui obligent parfois à cheminer sur la chaussée : une cohabitation des usages sur la voirie à encadrer pour sécuriser les déplacements doux 	<p>LES OPPORTUNITÉS Des possibilités pour mettre à l'écart la voiture sur la place par un meilleur accompagnement des parcours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une signalétique efficace et novatrice à mettre en place depuis le Cher, le futur Office de Tourisme, le château, la place de la Paix jusqu'à la place Charles de Gaulle et vice-versa • De nombreuses poches de stationnement à valoriser comme parkings relais au travers d'un meilleur guidage des usagers, de l'arrivée en voiture jusqu'au parcours du piéton pour rejoindre les lieux de vie du centre-ville • Une véritable entrée de ville par la rue de la Porte Grosset : une pénétrante agréable vers les commerces du centre-ville et la place Charles de Gaulle à valoriser par la qualification du parvis et des abords de la salle des fêtes • Le stade, un espace à reconquérir par de nouveaux usages : parking pour les écoles et permettant de désengorger le stationnement de la place Charles de Gaulle, espace de jeux, ouverture sur le grand paysage à valoriser, etc. • Le parking du parc des expositions, un vaste espace minéral en zone inondable situé à la porte du centre-ville (250m de la place Charles de Gaulle) : un lieu à marquer et embellir pour améliorer la qualité de l'entrée du centre-ville et inciter les visiteurs à stationner à l'écart, des parcours piétons à valoriser jusqu'à la place par la rue Porte Grosset
---	--	--

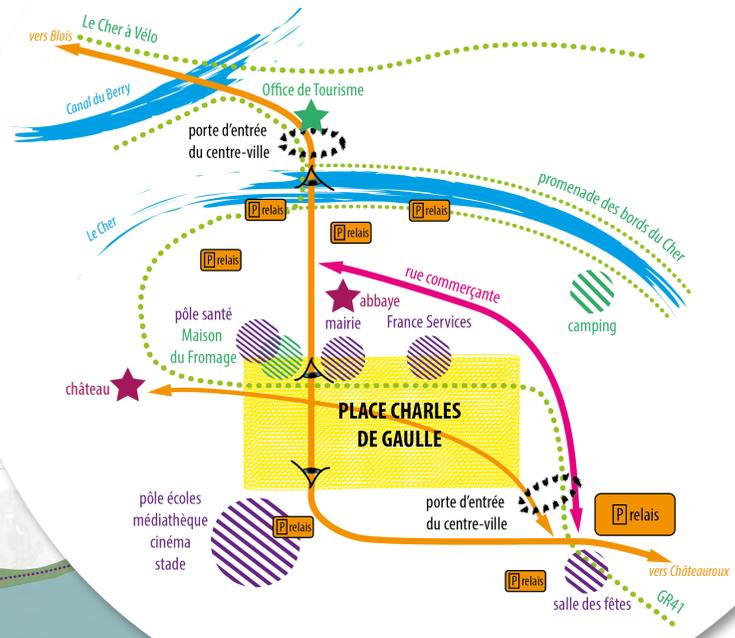
LE PLAN-GUIDE

LA PLACE CHARLES DE GAULLE : UNE OPPORTUNITÉ POUR LA MISE EN VALEUR GLOBALE DU CENTRE-VILLE

AXE 1 PARCOURIR ET DÉCOUVRIR LE CENTRE-VILLE DE SELLES-SUR-CHER À PIED

Profiter de la position de carrefour de la place Charles de Gaulle pour capter les flux vers le centre-ville et les différents sites d'intérêt

- Préserver le bâti et l'attractivité commerciale du centre-ville : maintenir les linéaires commerciaux et préserver les devantures par l'instauration d'un Règlement Local de Publicité ou d'une charte des enseignes et devantures, harmoniser les couleurs et typologies des façades commerciales, inciter à la rénovation des façades et thermique des bâtiments, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Favoriser la découverte de l'histoire locale :
 - Créer des parcours touristiques pour révéler l'histoire des sites emblématiques comme la place Charles de Gaulle, ancien jardin de l'abbaye, le Château, le Cher, ou encore la Porte Grosse: des parcours à définir, signaler, des points d'arrêt et d'information à créer
 - Mener une réflexion sur la nomination des rues et des places pour retrouver l'identité historique des lieux
- Révéler la présence du Château en le reconnectant au centre-ville :
 - Mettre en valeur le carrefour à l'entrée du château : un espace qui donne à voir le château et la rue commerçante à mettre en valeur par un traitement de «placette» pour souligner les perspectives et marquer le caractère patrimonial de cette entrée
 - Créer une continuité piétonne et visuelle depuis la place jusqu'au château en poursuivant les aménagements rue du Dr Massacre vers la rue Philippe de Béthunes et la rue des Ursulines : rue partagée aux trottoirs pouvant être végétalisés car trop étroits, un vocabulaire et des matériaux qui se répètent jusqu'à l'entrée du Château
- Révéler la présence du pôle culturel depuis la place au travers d'un aménagement qui met en scène les abords du cinéma et de la médiathèque, se poursuivant rue Jules Ferry autour d'une voie partagée pour rejoindre l'école
- Mener une réflexion autour des circulations : un projet pour la place Charles de Gaulle qui interroge les circulations plus largement à l'échelle du centre-ville avec ses nombreux sens uniques, et nécessite d'associer riverains et commerçants



Le socle naturel et paysager

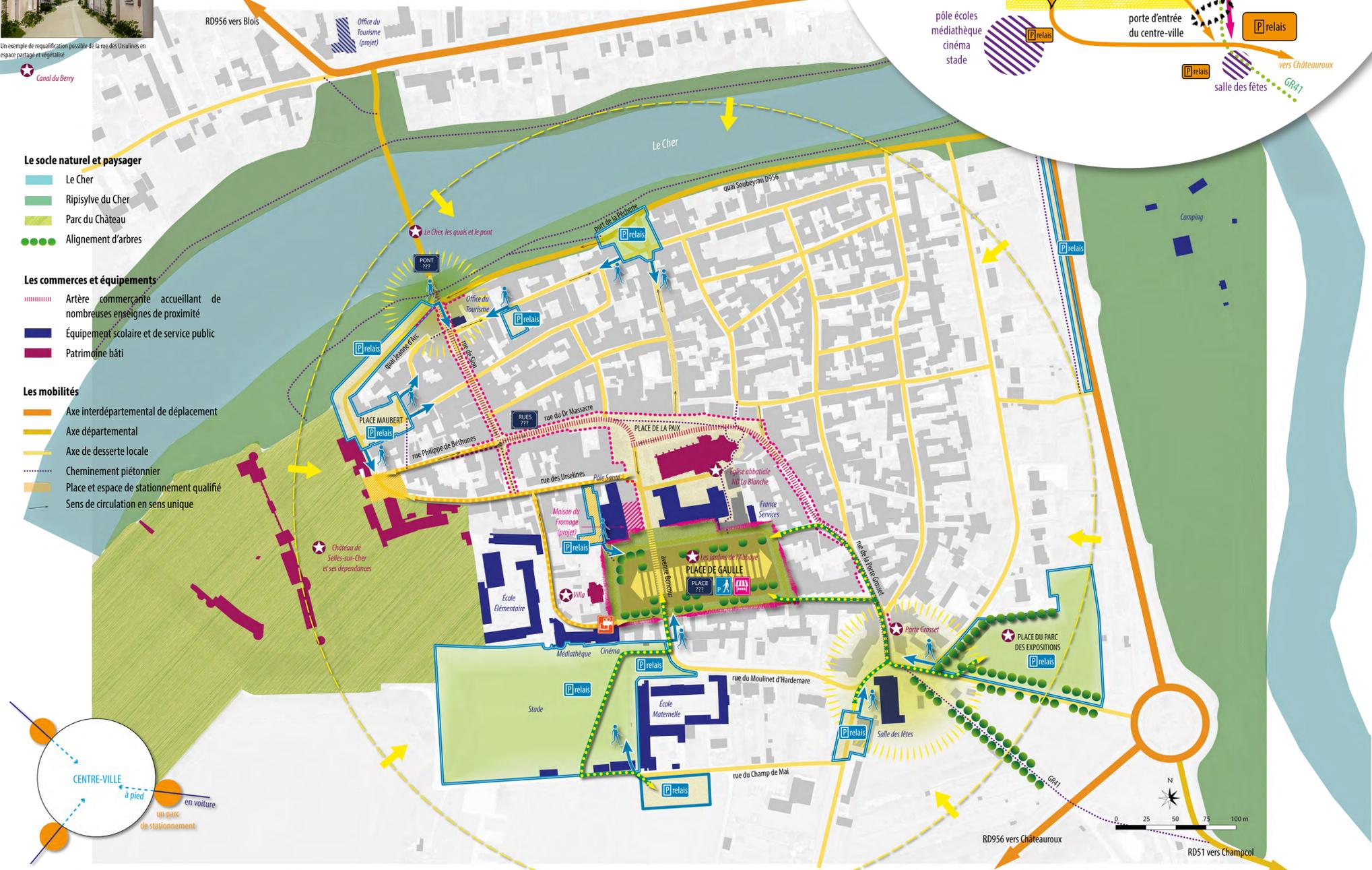
- Le Cher
- Ripisylve du Cher
- Parc du Château
- Alignement d'arbres

Les commerces et équipements

- Artère commerçante accueillant de nombreuses enseignes de proximité
- Équipement scolaire et de service public
- Patrimoine bâti

Les mobilités

- Axe interdépartemental de déplacement
- Axe départemental
- Axe de desserte locale
- Cheminement piétonnier
- Place et espace de stationnement qualifié
- Sens de circulation en sens unique



AXE 2 QUALIFIER LES ENTRÉES DE VILLE

Encourager les usagers à stationner aux entrées du centre-ville et parcourir le centre à pied : une condition pour délester la place Charles de Gaulle d'une partie de son stationnement en faveur de nouveaux usages

- Qualifier les portes d'entrée principales du centre-ville :
 - Les abords de la salle des fêtes : un équipement fort à rénover, complété par une mise en valeur des abords (parking, carrefour) avec l'aménagement d'un parvis chaleureux qui se raccrocherait à la rue Porte Grosse par un carrefour aux aménagements plus doux, permettant de marquer l'entrée de ville et le passage d'un axe routier à un centre-ville plus apaisé, et d'établir un lien plus évident entre le parking du parc des expositions et la place Charles de Gaulle
 - L'entrée du Cher : qualifier l'entrée, guider les visiteurs en voiture vers les parkings relais, signaler et aménager un point d'information à proximité pour les usagers à pied ou à vélo depuis Cœur de France à vélo, travailler une signalétique plus à l'échelle du piéton pour emmener à la découverte des sites d'intérêt
- Délester la place Charles de Gaulle d'une partie de son stationnement par des parkings-relais à proximité :
 - Le Port de la Pêcherie : un giratoire avec des voies qui pourraient être réduites au profit de quelques places de stationnement et d'un espace piétonnier permettant par ailleurs la mise en valeur de cette entrée du centre-ville
 - Le parc des expositions : un espace qui peut concilier stationnement (souvent ponctuel) et aménagement qualitatif et végétalisé avec des revêtements perméables qui permettront par ailleurs une meilleure gestion du caractère inondable du site, des alignements d'arbres, et une vue d'ensemble qualitative depuis l'entrée de ville
 - Le stade, un espace qui n'est en partie plus utilisé, à réinventer : situé idéalement à proximité des écoles, de la médiathèque, du cinéma et du marché, la création d'un espace public et de stationnement en articulation des écoles et du parking rue du Champ de mai (peu utilisé), permettrait un accès plus sécurisant aux écoles pour les piétons, les voitures et les cars
- Orienter les visiteurs aux entrées du centre-ville par une signalétique claire vers les parkings-relais autour du centre-ville
- Encourager à stationner à distance du centre-ville pour cheminer à pied jusqu'aux espaces de vie par une signalétique et des aménagements en faveur du piéton : affichage des distances et des temps de parcours à pied depuis les parkings, fléchage des parcours, cheminements sécurisés et environnement agréable (trottoirs accessibles, vocabulaire piétonnier, végétalisation)



AXE 3 DONNER UN NOUVEAU VISAGE À LA PLACE CHARLES DE GAULLE

Un nouveau visage pour la place Charles de Gaulle, une place conviviale et dynamique

- Préserver une ouverture/un vide sur la place pour conserver les perspectives sur le bâti et le caractère monumental de la place en maintenant des arbres de grandes hauteurs en périphérie
- Réduire le nombre de stationnement pour laisser la place à de nouveaux usages et donner une priorité au piéton : une halte touristique, un espace de jeux pour les enfants, un lieu de rencontre pour discuter en sortant du cinéma ou prendre le goûter après l'école
- Effacer tout ou partiellement la voie de l'avenue Jean-Paul Boncour sur la place : la perceptive à double sens entre l'école et le front commerçant de la place de la Paix est préservée mais le caractère routier s'efface pour redonner un lien visuel et piétonnier entre la partie ouest et est de la place
- Créer un îlot de fraîcheur en plein centre ville : conserver et renforcer le mail existant, apporter une végétation basse pour atténuer le caractère minéral du lieu et offrir un cadre plus agréable pour le marché et de nouveaux usages, créer un jardin public en écho aux jardins de l'abbaye d'autrefois
- Offrir des accès et équipements adaptés aux jours de marché : un espace polyvalent qui peut être investi par les camions et les stands lors des jours de marché, avec un revêtement stable, un accès à l'eau et des branchements électriques, et des accès avec une giration confortable pour les camions
- Maintenir et renforcer l'attractivité de la place : mettre en valeur et rénover le bâti dégradé et les portails autour de la place, mettre en place une vieille foncière pour des opportunités d'ouvertures de nouveaux commerces et installation d'équipements, conserver des lieux publics forts (projet de déplacement France Service : peut-on conserver cet équipement en centre-ville? Que devient le bâtiment dans le cas d'un déménagement?)
- Sécuriser les cheminements doux depuis les parkings-relais vers la place par un traitement plus apaisé de l'espace public :
 - Un espace de rencontre rue Jules Ferry et Porte Grosse : les trottoirs étroits peuvent être végétalisés, et la voie, déjà partagée dans la pratique, devient un espace partagée entre voiture, piéton et vélo (zone de rencontre limitée à 20)
 - Un cheminement accessible est créé en prolongement de la place sur la rue du Moulinet pour rejoindre un nouvel espace public, à l'emplacement du stade. Ce nouvel espace public permettrait une liaison plus évidente jusqu'au parking rue du Champ de Mai, aujourd'hui peu utilisé. Il pourrait accueillir un nouveau parking ainsi que des usages complémentaires à la place Charles de Gaulle : paysage moins urbain, aire de jeu, prolongement du marché, etc.



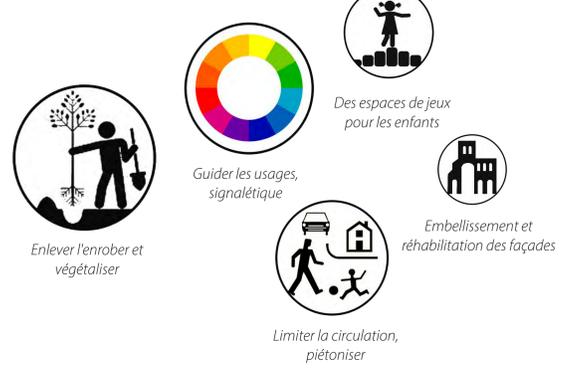
DES SCÉNARIOS POUR LA PLACE CHARLES DE GAULLE

LE DISCOURS DU PROJET

LES MOTS CLÉS



LES PRIORITÉS



LA PLACE DE DEMAIN EN UN SLOGAN



EN RÉSUMÉ
 Trois concepts clés
 - Rencontre et centralité
 - Convivialité et animation
 - Végétalisation

Trois axes de projet
 - La place Charles de Gaulle, cœur du centre de Selles-sur-Cher
 - La place Charles de Gaulle, lieu d'urbanité
 - La place Charles de Gaulle, une histoire et une nature libérée

GROUPE 1 AFFIRMER LES QUALITÉS EXISTANTES DE LA PLACE



- Mise en place d'un nouveau plan de circulation :**
- 1 - Requalification de l'axe central : à maintenir mais à réduire afin de resserrer la perspective
 - 2 - Supprimer la voie devant l'Hotel de ville afin de proposer un grand parvis végétalisé
- Réorganisation du stationnement :**
- 3 - Optimiser le stationnement le long de la place afin de dégager l'espace central
 - 4 - Proposer un second espace de stationnement (parking relais) dans le stade de ville, pour les jours de marché notamment
- Végétalisation de la place :**
- 5 - Reconstituer et doubler l'alignement de platanes afin d'affirmer le contour de la place et le vide central
- Création d'espaces de convivialité :**
- 6 - Création d'une place piétonne, d'un lieu de regroupement (marché, fête, activité de plein air). Défendre le vide de l'espace central de la place, permettant une appropriation totale
 - 7 - Proposer, sous le mail, divers petits équipements (espaces de pause, de repos, point d'eau, fontaine, petite halle, kiosque, équipement vélo, point d'informations locales, jeux, etc.)
- Fleurissement des pieds de façade et mise en confort des parcours et continuités piétonnes autour de la place**
- 8 Favoriser l'installation de nouveaux commerces sur la place Charles de Gaulle
 - 9 Réorganiser et étendre le marché de l'église à l'école



GROUPE 2 LAISSER LA PLACE AUX PIÉTONS



- Mise en place d'un nouveau plan de circulation :**
- 1 - Supprimer l'axe central afin de proposer une grande place piétonne
 - 2 - Supprimer la voie devant l'Hotel de ville et création d'un jardin public
 - 3 - Mise en confort des parcours et continuités piétonnes
- Création d'espaces de convivialité :**
- 4 - Maintien de l'emprise actuelle du marché sur l'ensemble de la place qui devient un espace entièrement piéton en dehors du temps du marché, et dédié aux événements et activités de plein air
 - 5 - Conserver la perspective centrale vers l'office notarial
 - 6 - Replanter et doubler le mail de platanes au nord et au sud de la place
- Création de petits équipements**
- 7 - Installer à l'ombre des platanes : point d'eau, fontaine, petite halle, kiosque, équipement vélo, point d'informations locales, oeuvre ou installation artistique, etc.
- Réorganisation de stationnement :**
- 8 - Proposer un espace de stationnement uniquement au sud de la place, le long des platanes
 - 9 - Aménager un second espace de stationnement (parking relais) dans le stade de ville, pour les jours de marché notamment.
- Fleurissement des pieds de façade**
- 10 Favoriser l'installation de nouveaux commerces sur la place Charles de Gaulle



GROUPE 3 UNE NOUVELLE PLACE JARDINÉE



- Mise en place d'un nouveau plan de circulation :**
- 1 - Transformer l'axe central en voie partagée
 - 2 - Mise en confort des parcours et continuités piétonnes
- Création d'espaces de convivialité :**
- 3 - Supprimer la voie devant l'Hotel de ville et proposer un parvis jardiné devant l'Hotel de ville
 - 4 - Conserver la partie est en tant que place urbaine et lieu de regroupement (marché, fête, activité de plein air)
 - 5 - Installer dans la partie ouest de la place un square, jardin public comprenant divers équipements : point d'eau, kiosque, équipement vélo, point d'informations locales, oeuvre/installation artistique, etc.
- Réorganisation de stationnement :**
- 6 - Proposer des poches de stationnement (parking végétalisé) sous les platanes dans la partie est de la place
 - 7 - Aménager un second espace de stationnement (parking relais) dans le stade de ville, pour les jours de marché notamment
 - 8 L'emprise du marché est réduite et s'étend sur la partie est de la place, au centre et sur les espaces de stationnement

